

COMMUNIQUE FINAL

A l'aimable invitation du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Niger, Son Excellence Monsieur HAMA AMADOU, Son Excellence Monsieur MANDE SIDIBE, Premier Ministre, Ministre de l'Intégration, chef du Gouvernement de la République du Mali, a effectué une visite d'amitié et de travail au Niger, du 12 au 14 décembre 2001.

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Malien était accompagné d'une importante délégation, composée de Ministres et de Hauts Cadres de l'Administration Malienne.

Au cours de cette visite, le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur MANDE SIDIBE, a eu avec le Premier Ministre de la République du Niger, Son Excellence Monsieur HAMA AMADOU, des séances de travail, élargies aux autres membres de leur délégation respective.

Son Excellence Monsieur MANDE SIDIBE a, par la suite, été reçu en audience par :

- Son Excellence Monsieur MAMADOU TANDJA, Président de la République du Niger, à qui il a transmis un message de son Frère et Ami, Son Excellence Monsieur ALPHA OUMAR KONARE, Président de la République du Mali, Président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;
- Son Excellence Monsieur MAHAMANE OUSMANE, Président de l'Assemblée Nationale.

Les deux Chefs de Gouvernement ont eu plusieurs entretiens en tête-à-tête, au cours desquels ils ont passé en revue l'état de la coopération bilatérale Nigéro-Malienne et procédé à un échange de vues approfondi, sur les questions sous-régionales, régionales et internationales d'actualité.

S'agissant de la sécurité sous-régionale, les deux délégations ont appelé à l'application efficiente du mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits de la CEDEAO.

Evoquant la question de l'Intégration Africaine, les deux parties se sont réjouies de l'entrée en vigueur du Traité de l'Union Africaine et ont lancé un appel à tous les Etats membres, en vue de la mise en place rapide des Institutions de l'Union .

Concernant le Proche-Orient, les deux délégations ont déploré l'aggravation de la situation dans cette région et invité les parties en conflit à la cessation de la violence et au respect strict des Accords d'Oslo.

Abordant la question des attentats terroristes perpétrés aux Etats Unis d'Amérique, le 11 Septembre 2001, les deux délégations les ont condamnés énergiquement et ont exprimé leur soutien total à la lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes.

Saisissant l'opportunité de cette visite, le Premier Ministre HAMA AMADOU a évoqué, pour s'en réjouir, les avancées significatives réalisées dans le cadre de l'accélération de l'intégration en Afrique de l'Ouest, sous la présidence en exercice de la CEDEAO et de l'UEMOA, de Son Excellence Monsieur ALPHA OUMAR KONARE, Président de la République du Mali.

Les délégations Malienne et Nigérienne ont eu une séance de travail, au cours de laquelle elles ont procédé à l'examen des questions d'intérêt commun, relatives à l'Administration et la Coopération transfrontalière, à la Gestion de l'Environnement, des Ressources en Eau et des Ressources Animales, à l'Education et aux Echanges Commerciaux.

Abordant la question relative à l'Administration et à la Coopération transfrontalière, les deux délégations ont insisté sur la nécessité de poursuivre et d'intensifier les échanges à tous les niveaux entre les Autorités, de part et d'autre de la frontière commune. Ainsi, la prochaine rencontre des Ministres chargés de l'Intérieur et de l'Administration Territoriale, aura lieu à Gao (MALI), au courant du mois de janvier 2002.

Elles se sont ensuite félicitées de la mise en œuvre des recommandations issues de la 5^{ème} session de la Grande Commission Mixte de Coopération Nigéro-Malienne, relatives à la coopération et au jumelage entre leurs localités.

Elles ont convenu que cette dynamique soit renforcée par l'organisation d'activités culturelles et sportives, susceptibles de promouvoir la paix et la quiétude des populations.

Elles ont, par ailleurs, vivement souhaité la mise en œuvre urgente du programme de matérialisation de la frontière commune.

Au titre de la Sécurité transfrontalière, les deux délégations se sont accordées en vue d'œuvrer au renforcement du dispositif par la création de postes militaires avancés et la multiplication de patrouilles mixtes.

Elles ont, en outre, recommandé la finalisation rapide et la diffusion des textes portant création des Commissions Intercommunautaires en vue de leur mise en place, dans les meilleurs délais.

Les deux délégations ont souligné la nécessité, pour leurs deux pays, de dégager les moyens matériels, financiers et logistiques indispensables à la mise en œuvre des différentes recommandations.

S'agissant de la Coopération judiciaire, les deux délégations ont insisté sur la nécessité d'un échange d'informations et de rencontres périodiques à tous les niveaux. Elles sont notamment convenues d'une prochaine rencontre entre autorités judiciaires des deux pays, courant premier trimestre 2002.

Concernant la Gestion de l'Environnement, des Ressources en Eau et des Ressources Animales, les deux délégations ont procédé à un large échange de vue.

C'est ainsi que, dans le domaine de l'Environnement, elles ont relevé des préoccupations communes liées à l'ensablement du lit du Fleuve Niger et à la jacinthe d'eau et ont, en conséquence, souhaité la mise en œuvre des programmes déjà élaborés à cet effet.

Elles ont également, préconisé la mise en place du Comité Consultatif Permanent en vue de la gestion des eaux partagées, conformément aux conventions de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et de l'Autorité du Liptako-Gourma (ALG).

En matière de Ressources Animales, les deux délégations ont salué la coopération exemplaire qui existe entre leurs deux pays. Dans ce sens, la partie Nigérienne a invité la partie Malienne à prendre part à la prochaine édition de la Cure Salée.

Considérant le rôle que joue l'Education dans le processus d'Intégration, les deux délégations ont convenu de :

- l'accélération des procédures de ratification de la Convention relative à la Fondation Karanta pour l'appui aux politiques d'éducation non formelle ;
- la mise en application des recommandations de Bamako sur l'éducation pour tous ;
- le soutien au projet de création et de fonctionnement de Centres d'Education pour l'Intégration (CEI), le long de la frontière commune ;
- la signature d'un accord de coopération inter-universitaire.

Constatant le faible niveau des échanges entre les deux pays et conscientes du rôle que jouent les échanges commerciaux dans le rapprochement des peuples, les deux délégations ont, par ailleurs, insisté sur l'urgence pour leurs deux Chambres de Commerce, de raffermir et consolider leurs relations de coopération.

A l'occasion de cette visite d'amitié et de travail, les deux Chefs de délégation ont réaffirmé leur volonté d'œuvrer au renforcement des relations de bon voisinage, de coopération et de solidarité qui ont toujours existé entre les peuples Nigérien et Malien.

A l'issue de leurs travaux, les deux délégations se sont également réjouies des résultats obtenus et se sont félicitées de l'atmosphère de fraternité et de grande cordialité qui a caractérisé leurs discussions.

Au terme de sa visite d'amitié et de travail en République du Niger, le Premier Ministre Malien, Son Excellence Monsieur MANDE SIDIBE, a exprimé ses sincères et vifs remerciements à Son Homologue, Son Excellence Monsieur HAMA AMADOU, au Gouvernement et au Peuple Nigériens, pour l'accueil chaleureux, fraternel et authentiquement africain, ainsi que pour toutes les marques de prévenance dont sa délégation et lui-même ont été l'objet, durant leur séjour au Niger.

Le Premier Ministre Malien, Son Excellence Monsieur MANDE SIDIBE, a invité Son Homologue Nigérien, Son Excellence HAMA AMADOU, à effectuer une visite d'amitié et de travail au Mali.

Le principe de cette visite a été accepté avec plaisir et sa date sera convenue ultérieurement, par voie diplomatique.

Fait à Niamey, le 14 décembre 2001.

Pour la République du Mali

Pour la République du Niger



S.E.M MANDE SIDIBE
Premier Ministre, Ministre de
l'Intégration ,
Chef du Gouvernement.

S.E.M HAMA AMADOU
Premier Ministre, Chef du
Gouvernement

